



GCL

L'INNOVATION DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

Un réseau d'Experts pour **redresser votre entreprise**

ANTICIPER

Les Experts GCL vous accompagnent dans la gestion courante de votre entreprise, il est indispensable d'évaluer l'état de santé de votre entreprise, afin de prendre les bonnes décisions. **Ces indicateurs concernent l'activité économique de votre entreprise mais également sa situation financière, concurrentielle et sociale.** Une entreprise évolue dans un environnement qu'elle doit bien connaître et savoir observer.

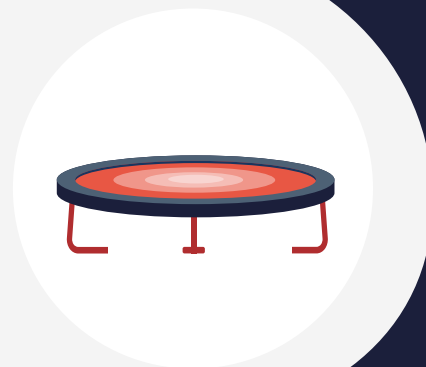


SE REDRESSER

Parce que l'expérience d'entrepreneur va au-delà du simple investissement professionnel, les situations de redressement sont à prendre avec le recul et la plus grande lucidité. **GCL Expert vous accompagne sur le mandat ad hoc, la conciliation, les procédures de sauvegarde, de redressement judiciaire, mais aussi de liquidation judiciaire et de rétablissement professionnel.**

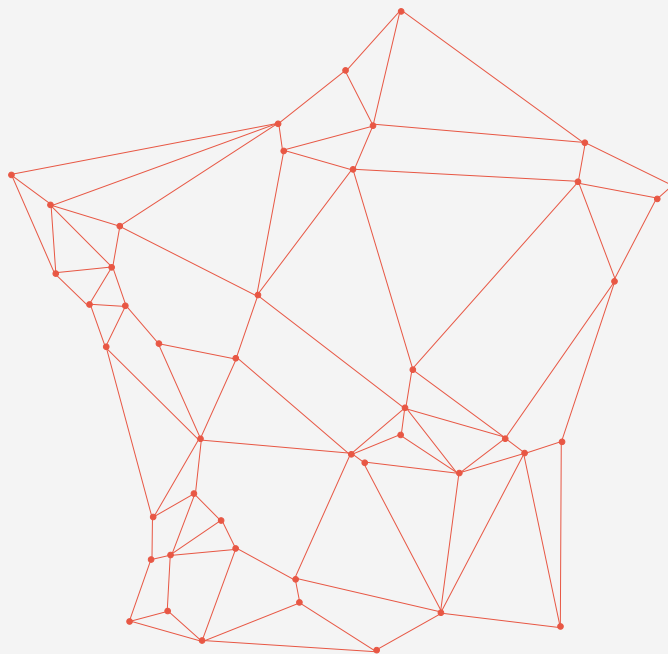
REBONDIR

La mise en place d'un plan de sauvegarde ou de redressement n'est pas une fin en soi, **ce qui compte c'est la façon dont vous allez infléchir sur la stratégie de votre entreprise, modifier les mauvaises pratiques qui ont créé vos difficultés.** Que vous ayez déposé le bilan ou cédé votre entreprise, votre parcours de chef d'entreprise ne s'arrête pas là, car on ne naît pas entrepreneur « averti » on le devient !



**GCL**L'INNOVATION DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

Un réseau d'Experts pour **redresser votre entreprise**



GCL, **un réseau national** **d'Experts**

Le groupe GCL est établi depuis plus de quarante ans dans le suivi et l'accompagnement des entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise de prendre les bonnes décisions, d'en optimiser la gestion comptable et financière. Mais nous ne sommes pas simplement le conseil des moments de réussite et de satisfaction personnelle, nous sommes aussi à vos côtés dans les moments plus difficiles de la vie de votre entreprise pour vous permettre de préserver au maximum cette valeur créée, de protéger l'emploi et de prendre les bonnes décisions. La fatalité ou le découragement doit laisser place à l'anticipation des difficultés pour vous permettre de mieux rebondir.



conseil-entreprise@expertgcl.fr | 01 45 15 90 92